



UNITED NATIONS

OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER
FOR HUMAN RIGHTS



Message joint de Louise Arbour, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et Rodolfo Stavenhagen, Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, à l'occasion de la célébration de la journée internationale des populations autochtones

Geneve, 7 Août 2007: - Alors que nous célébrons la journée internationale des populations autochtones le 9 août cette année, beaucoup de ces peuples les plus marginalisés ont leur attention tournée vers la décision relative à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones que l'Assemblée Générale des Nations Unies doit prendre dans les prochains jours.

La Déclaration établit des normes internationales des droits de l'homme pour la protection des droits des peuples autochtones et a été adoptée en juin 2006 par le Conseil des droits de l'homme, principal organe intergouvernemental des droits de l'homme des Nations Unies. La Déclaration est le résultat de 20 années de négociations. Son contenu repose sur les expériences de milliers de représentants autochtones qui ont partagé leurs angoisses et leurs espoirs.

Nous sommes à l'orée d'une décision historique de l'Assemblée Générale et il est temps d'appeler les Etats membres des Nations Unies à s'unir et à adopter la Déclaration et ainsi créer un cadre universel pour les droits des peuples autochtones, la justice sociale et la réconciliation.

L'adoption de la Déclaration par le Conseil des droits de l'homme devrait être considérée comme un encouragement aux efforts renouvelés de la communauté internationale pour faire face aux préoccupations urgentes des quelques 370 millions de peuples autochtones du monde, y compris peut-être aux problématiques les plus pressantes que constituent la pauvreté et la marginalisation.

En l'an 2000, les dirigeants du monde entier se sont engagés à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et en particulier à réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Des progrès ont été accomplis pour la réalisation de ces objectifs mais, alors que nous sommes à mi-chemin du processus, il devient de plus en plus clair que les peuples autochtones sont exclus de ces efforts globaux. Ils demeurent parmi les plus pauvres et peu de références est faite à leur situation dans les rapports sur la mise en œuvre des OMD.

Bien que la journée internationale des populations autochtones soit une célébration de la diversité et de la richesse de l'humanité, elle doit aussi rappeler que les peuples

autochtones continuent de souffrir d'exclusion. A mi-parcours de la date butoir de 2015 pour la réalisation des OMD, et aux vues de l'imminente adoption de la Déclaration par l'Assemblée Générale, il est grand temps d'appeler les Etats et la communauté internationale à prendre en compte les peuples autochtones et à s'assurer qu'eux aussi bénéficient de l'engagement que les chefs d'Etats ont pris au tournant du Millénaire.